

**BUSINESS****HOTEL 2 FEVRIER**

ELITE COWORKING par l'Hôtel 2 Février, le Co-working pensé autrement

Dans l'élan des changements et nouveautés proposés par son administration, le Coworking nouvelle tendance depuis la période de pandémie s'installe définitivement dans les locaux de l'Hôtel 2 Février ...

PAGE 9**HUMANITAIRE****Action sociale**

China MOUTAI donne du sourire à l'orphelinat SPES au Togo

La S.A.R.L.U GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION, distributeur exclusif de la liqueur chinoise de marque MOUTAI en Afrique de l'Ouest, notamment au Togo, a offert des vivres et non vivres aux enfants de l'orphelinat Soutien pour l'enfance en souffrance (SPES). Une cérémonie ...

PAGE 8**CULTURE****Musique togolaise**

Coup d'essai, coup de maître de l'artiste KeyNock avec « Trust Me »

L'artiste togolais KeyNock réalise un véritable coup d'essai coup de maître avec son tout premier single "Trust Me" ...

PAGE 11**Décentralisation au Togo**

Déploiement à pas de géant et recherche de perfectionnement

Après les élections municipales en 2019, les élections régionales auront lieu l'année prochaine. Les jalons posés le prouvent. Il y a quelques jours, les députés ont procédé à la modification du Code électoral pour l'adapter aux nouvelles exigences. En Conseil des ministres hier, le gouvernement a adopté de nouvelles ...

**PAGE 3****Relations bilatérales**

Faure Gnassingbé et Denis Sassou N'guesso échangent à Brazzaville

Dans le cadre des relations qu'entretiennent son pays et le Congo, le président de la République togolaise était hier en visite de travail chez son homologue Denis Sassou N'guesso. « Le président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé est arrivé ce jour à Brazzaville en République ...

PAGE 3**DERNIERES HEURES****918 nouveaux agents rejoignent la Police nationale**

918 nouvelles recrues dont 181 femmes ont officiellement rejoint la Police nationale. La nouvelle vague, issue de la promotion 2018, a prêté serment vendredi à Lomé.

Avant leur intégration, les nouveaux policiers ont effectué le parcours de rigueur : formation au Centre national d'instruction (CNI) de Kara, intégration à l'École nationale de police, puis titularisation en tant qu'agents de police.

Tous ont juré « d'obéir à la loi », de respecter la hiérarchie et « de ne faire usage de la force que pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois » ...

PAGE 3**Economie maritime**

3 grands rendez-vous dans l'agenda du ministère pour ce mois de juin 2022

Plusieurs journées internationales sont au programme de ce nouveau mois de juin pour le secteur maritime. Elles sont notamment consacrées à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), à la protection des océans ...

**PAGE 11**

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Côte d'Ivoire/Politique Charles Blé Goudé obtient enfin son passeport</p>  <p>P 4</p>	<p>Economie maritime 3 grands rendez-vous dans l'agenda du ministère pour ce mois de juin 2022</p>  <p>P 11</p>	<p>Musique togolaise Coup d'essai, coup de maître de l'artiste KeyNock avec « Trust Me »</p>  <p>P 11</p>
---	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

SIMEDO Trowonou, producteur de Bissap grâce au produit AGRISEF

Alors que l'agriculture constitue une source importante de revenus et d'emplois pour les africains, il est rare de trouver un jeune instruit qui se livre à l'agriculture rurale. Mais, SIMEDO Trowonou, Cultivateur à bédjémé Tabligbo a défié cette norme et gère avec succès un domaine agricole. Né dans une famille d'agriculteurs, il a développé un intérêt pour l'agriculture dès le plus jeune âge. Après le BAC, il se lance dans le domaine, fonde sa petite famille qu'il nourrit avec les productions vivrières de son champ. Mais, pour s'en sortir dans la vie et surtout offrir un bon avenir à ses enfants, Trowonou n'avait autres choix que de passer d'une agriculture de substance à une activité économiquement rentable. Objectif atteint depuis 4 ans grâce au produit AGRISEF du FNFI. Retour sur l'histoire de SIMEDO Trowonou

Les agricultures familiales ont un rôle majeur à jouer dans le développement des pays du Sud mais les contraintes à leur développement restent importantes. Pourtant, au Togo, grâce à des projets, programmes et produits financiers innovants et adaptés mis en place par le gouvernement, les agricultures familiales se transforment, s'équipent, intègrent des productions à plus haute valeur ajoutée, s'insèrent dans une diversité de marchés et de filières, consolident leurs organisations économiques et renforcent leur participation à l'économie nationale.

C'est ainsi que depuis son lancement en Mars 2015, le produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) du FNFI fait de nombreux bénéficiaires qui démarrent ou consolident leurs activités agricoles. Dans toutes les régions, l'impact induit par le

produit AGRISEF sur le quotidien de nos milliers d'agriculteurs est plus qu'édifiant.

Avant d'entendre parler pour la première fois du FNFI en fin 2016, Trowonou cultivait essentiellement des céréales destinées à la consommation familiale. Son désir de transformation ne s'est pas vite réalisée faute de moyens financiers. « Quand mon aimé a commencé fréquenter, j'ai senti le besoin de faire l'agriculture, une activité génératrice de revenus pour ma famille », se souvient-il. En effet, pour se transformer, les agricultures ont besoin d'investir et souvent n'y parviennent pas, faute de ressources propres suffisantes, d'accéder à des services financiers adaptés : crédit, épargne, assurances.

Son aventure avec le FNFI, dit-il, a commencé « quand un ami est venu me rendre visite et après avoir vu le grand



Simedo Trowonou

domaine agricole que j'avais, il m'a suggéré d'aller voir le FNFI pour avoir du financement ». Quelques semaines plus tard, il mène effectivement les démarches nécessaires et obtient le produit AGRISEF. « Ce fut le moment décisif de mon existence », nous confie Trowonou. Et il ajoute : « C'est avec le produit AGRISEF, que j'ai débuté la culture du Bissap (Oreille de Guinée) ». Non seulement la culture du Bissap est rentable pour Trowonou parce qu'il a avoué que sa famille est désormais à l'abri

du besoin, mais il emploie également à temps partiel des jeunes de son CANTON qui l'aident à travailler son champ.

Pour Trowonou, le voyage vers l'impact social vient de commencer et il encourage les autres qui ont choisi l'agriculture à ne pas renoncer. « quelle que soit la durée de la route, si vous continuez à persévérer, tout va bien se passer. Allez vers le FNFI, il y a le produit AGRISEF qui est là pour nous » lance-t-il avec fierté. Prochaine étape pour Trowonou, avoir le

produit Nkodédé pour étendre sa production. Car récemment, il a essayé d'obtenir du chez des usurers, les taux d'intérêt proposés sont souvent difficilement compatibles avec le niveau de rentabilité des activités agricoles familiales. « Nous avons besoin que l'offre de services financiers soit adaptée à la nature des besoins de financement de nous agriculteurs familiaux. C'est ce que nous avons avec le produit AGRISEF. J'espère que j'aurai prochainement Nkodédé ».

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Pour rappel, le Togo est engagé depuis 2014 dans une réforme de son secteur de la sécurité. La Police nationale, dirigée

depuis 2019 par Yaovi Okpaoul, est l'une des principales institutions concernées. Le Togo dispose

officiellement de son Centre d'information policière (CIPT). L'infrastructure, créée en octobre dernier dans le

cadre de la mise en œuvre du programme régional SIPAO, a été inaugurée en début du mois par le ministre de la sécurité

en présence de plusieurs officiels.

Décentralisation au Togo Déploiement à pas de géant et recherche de perfectionnement

Après les élections municipales en 2019, les élections régionales auront lieu l'année prochaine. Les jalons posés le prouvent. Il y a quelques jours, les députés ont procédé à la modification du Code électoral pour l'adapter aux nouvelles exigences. En Conseil des ministres hier, le gouvernement a adopté de nouvelles dispositions visant à baliser la voie à l'organisation de ces élections.

« La modification du code électoral permet désormais à la Ceni d'entrer définitivement dans la préparation des élections régionales. Dans les prochains jours, le décret qui va faire la répartition des conseillers régionaux par circonscription électorale va être pris », avait déclaré Payadowa Boukpassi, ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires le 24 mai dernier à l'Assemblée nationale.

Comme annoncé par ce dernier, le Conseil des ministres de lundi dernier a examiné et adopté l'avant-projet de loi portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales, modifiée par la loi n° 2018-003 du 31 janvier 2018, la loi n° 2019-006 du 26 juin 2019 et la loi n° 2021-020 du 11 octobre 2021. Tirant leçon des trois ans de mise en œuvre des différents textes relatifs à la décentralisation et aux libertés locales, le gouvernement a jugé utile d'adopter cet avant-projet de loi pour apporter des clarifications sur les dispositions relatives au rôle de coordination dévolu



Payadowa Boukpassi

aux conseils régionaux ; à l'interprétation de certaines compétences par les collectivités territoriales ; à la destitution du maire et de ses adjoints.

Toujours dans le cadre du déploiement et du perfectionnement du processus de décentralisation au Togo, le Conseil des ministres a examiné et adopté l'avant-projet de loi modifiant la loi n° 2019-018 portant attributions et fonctionnement du District autonome du Grand Lomé (DAGL). Il vise à clarifier et détailler les attributions des différentes collectivités territoriales qui cohabitent sur le territoire du DAGL, afin de faciliter son opérationnalisation intégrale.

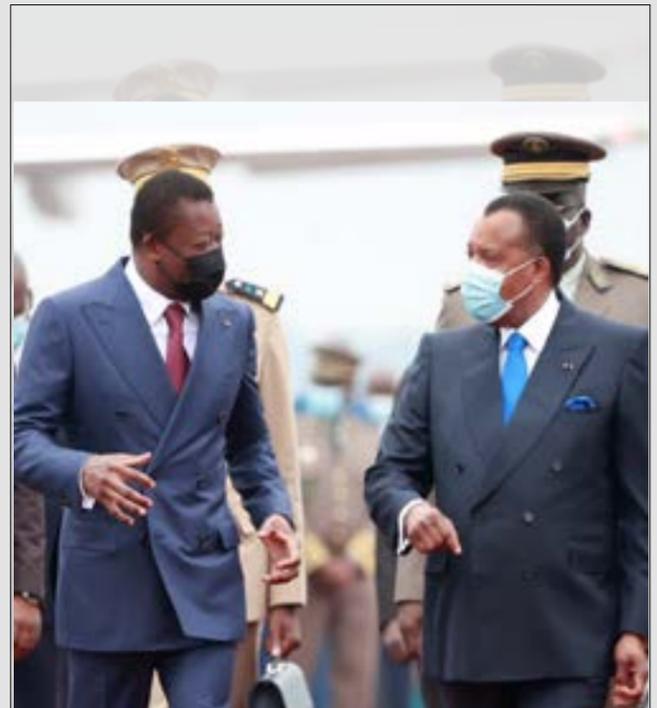
« Son adoption permettra de régler la question de la coordination d'activités exécutées dans le cadre de compétences exercées par les treize communes en vue de s'assurer de la même qualité de tâches, en particulier, celle relative à la salubrité dans l'ensemble de la capitale », précise le communiqué du Conseil des ministres.

Enfin et toujours dans le cadre du déploiement de la décentralisation, le Conseil a examiné et adopté le projet de décret portant définition du ressort territorial et la répartition du nombre de conseillers par région et par circonscription électorale (préfecture).

Edem Dadzie

Relations bilatérales Faure Gnassingbé et Denis Sassou N'guesso échangent à Brazzaville

Dans le cadre des relations qu'entretiennent son pays et le Congo, le président de la République togolaise était hier en visite de travail chez son homologue Denis Sassou N'guesso.



Faure Essozimna Gnassingbé

Denis Sassou N'guesso

« Le président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé est arrivé ce jour à Brazzaville en République du Congo pour une visite de travail. Avec son homologue et frère Denis Sassou N'guesso, il a eu des entretiens en tête-à-tête sur des sujets d'intérêt commun d'ordre bilatéral et continental notamment sur la sécurité », a révélé le service de communication de la présidence de la République togolaise.

Code de procédure pénale

Une nouvelle loi pour renforcer les droits des justiciables

Le Conseil des ministres tenu lundi dernier sous la direction du président de la République Faure Gnassingbé, a permis d'adopter un avant-projet de loi portant nouveau code de procédure pénale. La modernisation de la justice entamée il y a quelques années n'a pas connu un coup d'arrêt. Elle se poursuit sereinement au profit des justiciables.

« S'inscrivant dans la dynamique du vaste programme de modernisation de la justice, l'élaboration du nouveau code de procédure pénale est l'une des réponses

aux nombreux défis du monde judiciaire et concourt à l'amélioration de l'efficacité du système judiciaire conformément aux objectifs de l'axe 1 de la feuille de route gouvernementale Togo



Pius Agbetomey, ministre de la Justice

2020-2025 », lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres. Ce nouveau code de procédure pénale permettra donc de renforcer les droits des victimes, les droits de la défense, d'organiser des alternatives aux poursuites, à la détention provisoire et établir les voies de recours en matière criminelle.

TM

Sénégal / Législatives

Le gouvernement déclare irrecevable la liste de la principale force politique de l'opposition

On s'engagerait vers des législatives sans la plus grande coalition de l'opposition sénégalaise en juillet prochain. Par un arrêté ministériel du 31 mai 2022, le ministre de l'intérieur du pays a déclaré irrecevable la liste des titulaires de la principale coalition d'opposition Yewwi Askan Wi. Mais dans la foulée, la liste des suppléants de la coalition de la majorité au pouvoir a été aussi recalée par l'arrêté.



Ousmane Sonko

Pour les législatives du 31 juillet, il y aura des députés élus au scrutin majoritaire dans les départements, et d'autres -53 au total- élus au scrutin proportionnel, sur les listes nationales. Ce sont ces listes qui sont concernées par l'arrêté du ministère de l'Intérieur.

Selon le ministère, la liste des titulaires de la coalition d'opposition Yewwi Askan Wi est « incomplète » car la

coalition avait investi deux fois la même personne à la fois en tant que titulaire et en tant que suppléante. Selon Ousmane Sonko, il s'agit d'une erreur d'inattention. Selon cet arrêté, les titulaires de Yewwi Askan Wi comme Ousmane Sonko en tête de liste, Cheikh Tidiane Youm du parti PUR et des personnalités comme Malick Gakou ou Déthié Fall ne peuvent pas participer à l'élection, et devront

être remplacés par les suppléants.

Concernant la coalition de la majorité Benno Bokk Yakaar, c'est l'inverse : les titulaires de la liste nationale menée par Aminata Touré sont validés, mais pas les suppléants. Le motif invoqué est le non-respect de la parité.

C'est un coup dur pour l'opposition de Yewwi Askan Wi. Elle dénonce une « forfaiture », un « parti pris » et une « provocation inacceptable » pour, selon elle, éliminer ses candidats de la course. Elle promet une riposte « énergique » et a d'ores et déjà appelé à une manifestation vendredi à Dakar.

Alors se dirige-t-on vers des législatives sans les principaux opposants ? Yewwi Askan Wi comme Benno Bokk Yakaar peuvent maintenant saisir le Conseil constitutionnel. C'est donc une nouvelle bataille politico-juridique qui s'annonce.

T.M. et Rfi.fr

Tunisie/Référendum

Le président Kais Saïed organisera le référendum le 25 juillet

Le président tunisien a publié mercredi un décret pour convoquer les électeurs le 25 juillet à un référendum sur une nouvelle Constitution, selon le Journal officiel, ignorant les appels de l'opposition à revenir sur cette décision controversée.

Le président tunisien Kais Saïed a officialisé la date du 25 juillet pour la tenue d'un référendum sur une Constitution amendée, censée marquer l'avènement d'une "nouvelle République", malgré les critiques dénonçant un processus bâclé, susceptible d'instaurer une autocratie.

La date du 25 juillet 2022, que Kais Saïed avait unilatéralement fixée en décembre, a été officialisée dans un décret présidentiel "portant convocation des électeurs pour un référendum sur un projet de nouvelle Constitution de la République tunisienne", publié mercredi 25 mai dans le Journal officiel.

Après des mois de blocage politique, le président tunisien, élu démocratiquement fin 2019, s'est arrogé les pleins pouvoirs le 25 juillet 2021 en limogeant le Premier ministre et en suspendant le Parlement dominé par le parti d'inspiration islamiste

Ennahda, sa bête noire, avant de le dissoudre fin mars.

Dans une feuille de route censée sortir le pays de la crise politique, dévoilée en décembre, Kais Saïed avait annoncé un référendum sur des amendements constitutionnels le 25 juillet 2022, avant des législatives le 17 décembre.

Une consultation populaire en ligne organisée entre janvier et mars, et très largement boudée, a plébiscité l'instauration d'un régime présidentiel que Kais Saïed appelle de ses vœux, à la place du système hybride actuel, source de conflits récurrents entre les branches exécutive et législative.

Le président a nommé vendredi un juriste proche de lui, Sadok Belaïd, à la tête d'une commission chargée d'élaborer la nouvelle Constitution à travers un "dialogue national", dont les partis politiques ont été exclus.

A suivre ...

Côte d'Ivoire/Politique

Charles Blé Goudé obtient enfin son passeport

Définitivement acquitté par la CPI de crimes contre l'humanité le 31 mars 2021, l'ancien ministre de Laurent Gbagbo vient de se voir délivrer un passeport par les autorités ivoiriennes. Mais aucune date de retour n'est fixée.



Charles Blé Goudé (à droite) son passeport en main

Un peu plus d'un an après son acquittement définitif par la Cour pénale internationale (CPI) qui le poursuivait pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité durant la crise postélectorale de 2010-2011 en Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes viennent de délivrer un passeport à l'ancien ministre

de la Jeunesse de Laurent Gbagbo. L'ex-leader des Jeunes patriotes, transféré dans le pénitencier de Scheveningen le 22 mars 2014 et en libération conditionnelle depuis le 1er février 2019, en formulait la demande depuis plusieurs mois.

Il l'a donc finalement obtenu ce 30 mai au matin, dans les

locaux de l'ambassade de Côte d'Ivoire aux Pays-Bas, des mains de l'ambassadeur Hamza Sallah, en présence du Consul général de Côte d'Ivoire à Paris, Issiaka Konaté, et entouré de l'un de ses avocats Zokou Seri Simplicie, de son directeur de cabinet Hyacinthe Nougou, de son conseiller spécial Anthony Guina et de Patrice Saraka, le secrétaire général de son parti, le Congrès panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (Cojep).

« Ce passeport est une première étape pour son retour », a assuré ce dernier quelques instants après la remise officielle. Mais pas question de hâter les choses. « Après ce qu'il a vécu, il n'est plus dans la précipitation mais dans la patience. Le plus important est que ce retour soit bien organisé, en étroite collaboration avec

les autorités ivoiriennes. Ce retour doit favoriser la paix et la réconciliation, il doit rassembler et rassurer ». Son avocat N'Dry Claver assure également que « le fil du dialogue avec les autorités ivoiriennes » sera maintenu « pour convenir d'un calendrier de retour (...) ».

L'ancien syndicaliste étudiant, aujourd'hui âgé de 50 ans, a assuré Alassane Ouattara de « toute sa gratitude et de sa reconnaissance pour son implication personnelle dans le processus de son retour en Côte d'Ivoire dont une étape importante vient d'être franchie ».

S'il est blanchi par la Cour pénale internationale, « le général de la rue » reste sous le coup d'une condamnation prononcée en son absence fin 2019 à Abidjan à 20 ans de prison, 10 ans de privation de ses droits civiques et

200 millions de francs CFA (300 000 €) de dommages et intérêts à verser aux victimes. Il est accusé par la justice ivoirienne d'« actes de torture, homicides volontaires et viol » durant la crise postélectorale de 2010-2011.

Une condamnation par la justice ivoirienne à 20 ans de prison dans l'affaire dite du « casse de la Bceao » n'avait pas empêché le retour en Côte d'Ivoire de Laurent Gbagbo, acquitté comme lui par la CPI. L'ancien président ivoirien a foulé le sol ivoirien il y a presque un an, le 17 juin 2021, accueilli par des milliers de ses partisans. Depuis, il a pris la présidence d'une nouvelle formation politique, le PPA-CI, pour marquer une rupture définitive avec son ancienne formation, le Front populaire ivoirien (FPI).

Source : Jeune Afrique

Gala des 100 entreprises les plus dynamiques

Liste des entreprises célébrées et primées par le cabinet Eco finance entreprises

Le cabinet international Eco finance entreprises a célébré, le vendredi 27 mai à Lomé, plusieurs entreprises pour leur innovation et performance. L'événement s'est déroulé dans le cadre de la 17^{ème} édition du Gala des entreprises les plus dynamiques.

Au cours de cette édition, la troisième accueillie par le Togo, 17 entreprises et une personnalité ont été primées par le cabinet international Eco finance entreprises. Il s'agit notamment de : African Lease Togo, EEBTP, JCAT, ANSAT, TDE, IPNET, Formatec, Kya energy group, CTR, GTA ASSURANCES VIE, SOCAR TOGO, Coris Bank International Togo, CAGECFI, SAMYDACK, IOKA holding, IOKA hôtels et Suites, Famille sainte optique OTTICA et le Roi 12 12.

Comme à chaque édition, des prix ont été octroyés aux meilleures entreprises. Voici la liste du Top 100 des entreprises les plus dynamiques du Togo.

1. GROUPE EBOMAF
2. CIMTOGO
3. TOGOCOM
4. BRASSERIE BB LOMÉ
5. SOCIÉTÉ AÉROPORTUAIRE DE LOMÉ TOKOIN
6. ORABANK TOGO
7. ECOBANK
8. ZENER
9. PORT AUTONOME DE LOMÉ
10. MOOV AFRICA TOGO
11. T-OIL
12. MSC TOGO

13. CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO
14. SAMYDACK
15. BANQUE ATLANTIQUE TOGO
16. AFRICAN LEASE TOGO
17. DODO PLAST
18. SANLAM ASSURANCES TOGO
19. GTA ASSURANCES VIE
20. LONATO
21. CICARE
22. CCT BATIMAT
23. SCAN TOGO
24. TDE (Togolaise des Eaux)
25. CFAO TOGO
26. FORMATEC
27. ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES
28. JCAT
29. NSIA ASSURANCES TOGO
30. DODO COSMETIQUE
31. RODIS TOGO
32. TOTAL ENERGIE TOGO
33. TOGO INVEST
34. NSIA BANQUE TOGO
35. LABEL D'OR
36. ANAC TOGO
37. BANK OF AFRICA
38. SGMT
39. CAGECFI
40. FUCEC TOGO



Des lauréats avec leurs prix

- | | | |
|---|---|--|
| 41. CNSS | 63. SUNU | 80. VOLTIC TOGO |
| 42. SGI TOGO | ASSURANCES IARD TOGO | 81. SOPAL |
| 43. ARCEP TOGO | 64. PRUDENTIAL | 82. LOFTY FARM |
| 44. MAERSK TOGO | BENEFICIAL LIFE | 83. JAPAN MOTORS TOGO |
| 45. AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (ANSAT) | 65. LA PROTECTRICE ASSURANCES | 84. INAM TOGO |
| 46. BSIC TOGO | 66. AFRICAINE DE COURTAGE D'ASSURANCE ET DE GESTION DE PATRIMOINE (ACA) | 85. NIOTO |
| 47. ANPGF | 67. KYA ENERGY GROUP | 86. TOP FOOD |
| 48. ESGIS | 68. SOCAR TOGO | 87. AMINA TOGO |
| 49. IP NET INSTITUTE OF TECHNOLOGY TOGO | 69. DELOITTE TOGO | 88. ARTECH TOGO |
| 50. EQUIPEMENTS | 70. KPMG TOGO | 89. ENTREPRISES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT (ETD) |
| 51. CABINET AEC | 71. CTR | 90. INSTITUT SUPÉRIEUR DE DROIT ET D'INTERPRETARIAT (ISDI) |
| 52. ANASAP | 72. GOZEM | 91. CFAO TECHNOLOGIES |
| 53. GTA ASSURANCES | 73. CEET | 92. CANAL PLUS TOGO |
| 54. SOGEA SATOM | 74. MOUSSE CONFORT | 93. SUNU BANK |
| 55. ASKY AIRLINES | 75. AFRICABOURSE SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSON (SNB) | 94. GVA TOGO (CANAL BOX) |
| 56. EEBTP | 76. SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSON (SNB) | 95. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TOGO |
| 57. HOTEL 2 FEVRIER | 77. SNPT (Société Nouvelles des Phosphates du Togo) | 96. BOMAKO |
| 58. IOKA HOLDING | 78. TMB | 97. AGROVET |
| 59. KRYSTAL OPTIQUE | 79. ORCA DECO | 98. SOYCAIN |
| 60. FAMILLE SAINTE OPTIQUE OTTICA | | 99. SAFER |
| 61. BTCI | | 100. BIA TOGO |
| 62. UNION TOGOLAISE DE BANQUE | | |

Félix Tagba

Microfinance

La CECA célèbre ses 32 ans

La Coopérative d'épargne et de crédit des artisans (CECA) fête ses 32 ans cette année. Créée depuis le 30 mai 1990, elle fait aujourd'hui partie des plus grandes institutions de microfinance.



Une agence de la CECA

La CECA a été mise en place grâce à la coopération bilatérale entre l'Allemagne et le Togo à travers le Projet germano-togolais de promotion

de l'artisanat (PPA). Au départ, elle était destinée à l'accompagnement des artisans. Par la suite, la coopérative va s'ouvrir à d'autres secteurs

d'activités.

Sa mission est de promouvoir l'artisanat togolais en favorisant l'accès aux services financiers et non financiers, non seulement aux artisans, mais aussi aux commerçants et aux micro-entrepreneurs.

La Coopérative d'épargne et de crédit des artisans compte aujourd'hui près de 50 000 membres et plus d'une centaine d'employés et stagiaires. Elle dispose de 8 agences réparties sur le territoire. Ses produits épargne sont répartis en 3, notamment le compte épargne, le compte courant et le Dépôt à terme (DAT). Plusieurs crédits sont

octroyés aux membres à savoir le crédit artisanat, le crédit commerce, le crédit bon de commande, le crédit investissement /équipement, le crédit immobilier, le crédit opportunité, le crédit privilège, le crédit sur salaire/pension, le crédit social à caractère urgent, le crédit découverts sur chèque/salaire/pension, le crédit groupements, le crédit DAT, éducrédit pour l'éducation et le crédit intégration.

En juin 2018, la coopérative a lancé la tontine CECA Express. La CECA travaille en partenariat avec plusieurs institutions

privées et étatiques comme le FNFI (Fonds national de la finance inclusive), l'ANPGF (Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI), le ministère chargé du Développement à la base, Orabank, Microfinance African institutions network (MAIN), la Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'Uemoa (CRRH-Uemoa).

Fort de son expérience, la CECA a réussi à mettre en place au Togo un réseau solide d'agences et participe au développement du pays.

Félix T.

Social

Des effets positifs grâce à des actions de développement à la base au Togo

En 2021, un montant de 19 milliards de francs CFA a été dépensé par le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, créé en 2008 pour autonomiser les communautés grâce à des réalisations sociales et économiques. Le développement à la base, englobant plusieurs secteurs, quels en sont les résultats de ces dernières années ?

Comme les années antérieures, le ministère a favorisé l'accès de tous à l'alimentation, l'eau potable et l'assainissement, l'hygiène, l'électricité, la santé, l'éducation, le désenclavement des localités à travers la construction des infrastructures socio collectives. Ce sont des composantes du projet des Filets sociaux et services de base (FSB) mis en œuvre par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) créée en janvier 2011 par décret présidentiel.

Anadeb : les résultats d'une agence multisectorielle



Myriam-Dossou d'Almeida, ministre du Développement à la base

Durant l'année écoulée, plus de 94 700 élèves ont eu accès à 14 207 000 repas chauds dans 337 Ecoles primaires publiques (EPP). En ce qui concerne les transferts monétaires, 60 500 ménages ont reçu 15 000 francs CFA chaque 03 mois. La somme dépensée à leur profit au cours des 12 mois est de 1,08 milliard de francs. En termes d'évènements futurs envisagés, le département veut élargir le transfert d'argent à 125 000 ménages, aider 10 communes à élaborer leur plan de développement communal, agrandir la cible des cantines scolaires, installer 28 Plateformes multifonctionnelles (PTFM).

Les capacités de plus de 2 413 Comités de développement à la base (CDB) ont été renforcées, contre 1 500 initialement prévus. Ceci a

permis à 142 communautés de disposer chacune d'un plan d'action, de mettre en place 113 infrastructures socio communautaires et économiques de base (USP, bâtiments scolaires, marchés...) et d'entretenir 7630 km de routes et pistes rurales. La mise en œuvre des Travaux à haute intensité de main d'œuvre (Thimo) a permis de créer près de 170 000 emplois temporaires et de sensibiliser plus de 114 000 jeunes sur les valeurs citoyennes. En matière de volontariat, 8 900 nouveaux volontaires nationaux ont été mobilisés et déployés. Aussi, 14 350 jeunes et femmes ont suivi des formations en entrepreneuriat.

Entre 2011 et 2018, le nombre d'écoles d'enseignement préscolaire est passé de 805 à 3 165 et le taux brut de scolarisation de 8,7 à 37,2%. En 2018, 2,84 millions

d'enfants étaient d'âge scolaire et 2,42 millions d'entre eux fréquentaient. De 2011 à 2018, 488 salles de classe pour le cours primaire ont été construites par an en moyenne. Par conséquent, de 2007 à 2017, le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 112 à 149% et le taux de redoublement a régressé de 21,5 à 13,7%. D'ici 2025, 25000 nouvelles salles

de classe seront construites. Aujourd'hui, les cantines scolaires touchent plus de 90 000 élèves chaque année. A l'horizon 2025, ce chiffre sera porté à 300 000. Le programme de protection sociale School Assur sera toujours là pour prendre soin des apprenants. Il est déjà parvenu à plus de 2 000 000 de prises en charge depuis son lancement en 2017.

La pêche, l'autre moteur de développement pour plus de 20 000 Togolais

Comme tous les autres secteurs économiques constamment soutenus par le gouvernement togolais afin d'accroître les revenus des travailleurs et augmenter leur pouvoir d'achat, lutter contre la pauvreté et bâtir un pays émergent, la pêche fait l'objet d'une attention particulière. Ce n'est pas une affirmation gratuite ; on s'en convainc plus facilement en se référant aux facilitations accordées aux acteurs du secteur. La production halieutique est en amélioration, les conditions de vie des pêcheurs également. Quelques années en arrière, les ressources halieutiques étaient exploitées de façon

en place un Plan de gestion des pêcheries.

Nangbéto (région des Plateaux) a un grand lac (18 000 ha) pourvoyeur de poissons. Grâce au plan (cité ci-avant) adopté en août 2013 dans le cadre de la mise en œuvre d'une sous-composante du Projet d'appui au secteur agricole (Pasa) qui tient à améliorer la gestion de la pêche continentale et à développer la pisciculture, la production halieutique est passée de 600 tonnes en 2012 à 3 200 tonnes en 2019. 50% des pêcheurs ont abandonné les mauvaises pratiques et plus de 50% de pêcheurs sollicitent le permis de pêche. Les moyens



Insertion professionnelle

anarchique, bafouées par l'utilisation des pratiques et engins prohibés, ce qui rendait difficile la pratique et l'activité moins juteuse. Pour rectifier le tir, les pouvoirs publics ont mis

d'existence des pêcheurs ont été améliorés. Ils épargnent de l'argent pour subvenir à leurs besoins et préparer sereinement leur avenir.

37 000 tonnes de poissons dans les filets entre 2018 et 2019



Santé maternelle et néo-natale

Des données de la Direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) montrent qu'entre 2018 et 2019, 37 102 tonnes de poissons ont été pêchées au Togo. Très précisément, 18 142 tonnes ont été enregistrées en 2019 et 18 960 tonnes l'année suivante. Incessamment, de nouvelles politiques destinées à mieux booster le secteur seront mises en œuvre ainsi que des dispositions opportunes pour améliorer le rendement halieutique. L'une des meilleures solutions annoncées est l'instauration systématique du repos biologique. Aujourd'hui, le secteur de la pêche contribue à 4,5% du Produit intérieur brut (PIB) et emploie au moins 22 000 personnes dont 10 000 pêcheurs et 12 000 femmes transformatrices de poissons. C'est une infrastructure implantée dans la zone industrielle de Baguida (région Maritime). Inauguré en avril

2019 par le chef de l'Etat, le port de pêche de Gbétsogbé est accessible depuis le mois de novembre de la même année. Il dispose d'une criée, de 02 machines de production de glace d'une capacité de 5 000 tonnes par jour, de 03 chambres froides de 390 caisses et peut contenir jusqu'à 300 pirogues. Près de 8 000 emplois comprenant des pêcheurs (3 000), des transformatrices de poissons (3 500) ou des mareyeuses (1 500) devraient être consolidés. La création de 5 000 autres emplois indirects est également attendue. Les travaux de construction du port ont coûté 20 milliards de francs CFA. Le nouveau port de pêche, en lien avec le développement des chaînes de valeurs de la pêche maritime, fera progresser la production halieutique pour atteindre 25 000 tonnes par an.

Dynamique de réduction de la mortalité maternelle et néonatale

Les questions liées à la santé des citoyens en général et des femmes enceintes en particulier ne sont pas laissées sur le bas-côté au Togo. Au contraire, les gouvernants usent des pouvoirs pour faire en sorte que l'aspiration de chaque individu au bien-être physique soit réalisée, dans un pays où les infrastructures sanitaires, l'accès aux soins essentiels, le personnel de santé doivent être de qualité et adaptés aux vrais défis de l'heure. La santé materno-infantile s'accorde depuis plusieurs années sur le projet Muskoka ; ce dernier prouve sa valeur et balise la voie à la

démographie togolaise. Estimé à 09 milliards de francs CFA, le projet "Santé maternelle et néonatale Muskoka" a été lancé en 2011 au Togo pour réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile. Il assure un accès équitable, de qualité et à faible coût aux médicaments et aux soins pour les mères, nouveau-nés, enfants et adolescents ; garantit l'accès des adolescentes à la santé et aux droits sexuels et reproductifs ; améliore la nutrition des bénéficiaires ; rend meilleurs les systèmes de santé ; renforce le développement de la petite enfance et promeut

l'autonomisation de la femme.

Sur le territoire, l'initiative est coordonnée par 04 agences onusiennes notamment Unicef, OMS, Fnuap et Onu Femmes. Grâce aux diverses interventions pragmatiques, la mortalité néonatale a été réduite de 37% entre 1990 et 2018. Sur la même période, la mortalité des enfants de moins de 05 ans a été réduite de 52%. Le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié a été augmenté de 11% sans oublier la baisse de 50 à 20% du taux d'abandon en milieu scolaire pour cause de grossesse. D'autres projets très utiles sont exécutés dans le pays pour accroître l'accessibilité et la qualité des soins et garantir à la cible de meilleures conditions physiques. On peut énumérer entre autres les programmes de cliniques mobiles et School Assur, les campagnes de vaccination périodique et régulière, le Plan national de développement sanitaire (PNDS 2016-2022), etc. C'est sans doute la même

volonté qui sous-tend la décision des autorités de mettre en marche un nouveau programme social, essentiellement dans les Unités de soins périphériques (USP) pour faciliter aux femmes, l'accès à des soins de qualité et, de ce fait, réduire la mortalité maternelle et néonatale. 04 catégories de prestations seront totalement couvertes : la planification familiale, la consultation prénatale, l'accouchement et la césarienne. Pour 2021, l'initiative coûtera plus de 07 milliards à l'Etat.

Par ailleurs, jusqu'en 2025, les dirigeants feront construire et équiper 06 centres de santé mère-enfant ; doubleront le nombre d'accoucheuses auxiliaires d'Etat ; construiront 100 centres médicaux sociaux ; réhabiliteront les centres de santé communautaires existants avec des équipements en soins obstétriques et néonataux d'urgence ; rendront gratuit le vaccin contre le cancer du col de l'utérus.

Entrepreneuriat : plus de 18 milliards FCFA de crédits octroyés aux jeunes entrepreneurs



Jeunes entrepreneurs

L'employabilité des jeunes et le développement de l'entrepreneuriat au Togo a pris un autre tournant, il y a six ans, avec le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP). Au total, plus de dix-huit (18) milliards FCFA de crédits ont été octroyés aux jeunes entrepreneurs. Selon les chiffres officiels, en 6 ans avec le Paeij-SP, plus de dix-huit (18) milliards FCFA de crédits ont été octroyés aux jeunes entrepreneurs. Les PME-PMI ainsi appuyées ont généré au

total près de soixante et un (61) milliards de francs CFA au cours des (03) dernières années d'activités permettant de créer 55.000 emplois permanents et plus de 750.000 emplois temporaires. En tout, 26 200 emplois durables ont été créés pour les jeunes, contre 13 500 prévus. La formation des jeunes en entrepreneuriat et l'allocation de microcrédits ont facilité la création de 11 250 microentreprises, contre 9 400 attendus.

Attipoe Edem Kodjo

COPIE

**ASSIGNATION EN RESILIATION DE BAIL
ET EN EXPULSION**

L'an deux mil vingt et deux
Et le *Vingt-trois (23) Mai à 15 heures 30 minutes*

A la requête de dame **EKPAI-PALANGA** Do ga, demeurant et domiciliée à Lomé ;

Assistée de Maître **YODO Ankou, Avocat au Barreau du Togo**, demeurant et domicilié à Lomé, 77, rue N°Koyiyi, quartier Tokoin Dodomé-Doumassesse B.P. : 7424
Tél. 22 61 08 79 e-mail : cabinet.yodo@yahoo.com Lomé-Togo ;

Donné assignation à

Monsieur FINTAKPA LAMEGA Bandjanko, romoteur des Etablissements LE CITOYEN, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Totssi, où étant et parlant à : *Le requis n'ayant ni adresse ni domicile connus, avons procédé par affichage du présent acte à l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé conformément à l'article 58 du code de procédure civile*

A comparaitre **LE MARDI 14 JUIN 2022 A NEUF (9) HEURES DU MATIN PRECISES** par devant le Tribunal du Commerce de Lomé, statuant en matière commerciale au Palais de Justice de ladite ville ;

POUR :

Attendu que suivant un contrat verbal, la requérante a donné à bail au sieur FINTAKPA LAMEGA Bandjanko, son local sis à Totssi pour l'exercice de ses activités commerciales, contre un loyer mensuel de 65.000 FCFA ;

Attendu que depuis plus de 03 ans, le requis refuse de payer le loyer sans aucune justification, de sorte qu'à la fin de ce mois de mai 2022, il reste devoir à la requérante, la somme de DEUX MILLIONS SEPT CENT CINQ MILLE FRANCS CFA (FCFA-2.705.000) ;

Attendu que la requérante a dû servir à son locataire, une mise en demeure en date du 13 août 2021 pour lui demander de payer ses arriérés de loyer dans un délai d'un

mois ; que faute de quoi, la résiliation du bail sera poursuivie par devant le Tribunal du commerce de Lomé, conformément aux dispositions de l'article 133 de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA portant sur le Droit Commercial général ;

Attendu que malheureusement, cette mise en demeure est restée sans effet jusqu'à ce jour ;

Attendu que la requérante n'a donc d'autre choix que de saisir le Tribunal du commerce de Lomé pour s'entendre ordonner la résiliation du contrat de bail qui lie les parties d'une part et, d'autre part, condamner le requis à verser à la requérante la somme de DEUX MILLIONS SEPT CENT CINQ MILLE FRANCS CFA (FCFA-2.705.000) plus les loyers à échoir à compter du mois de juin 2022 jusqu'au prononcé de la décision à intervenir ;

PAR CES MOTIFS

Prononcer la résiliation du contrat de bail qui lie la requérante au sieur FINTAKPA LAMEGA Bandjanko ;

Ordonner l'expulsion pure et simple du requis des lieux qu'il a loués ;

Le condamner à verser à la requérante la somme de DEUX MILLIONS SEPT CENT CINQ MILLE FRANCS CFA (FCFA-2.705.000) à titre d'arriérés de loyers ;

Le condamner également à payer l'ensemble des loyers à échoir de juin 2022 jusqu'à la libération des lieux ;

Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

Condamner le requis aux entiers dépens dont distraction au profit de Maître YODO Ankou, Avocat à la Cour, aux offres de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ELLE N'EN IGNORE**

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie du présent exploit dont le coût est de : FCFA

L'HUISSIER


Action sociale

China MOUTAI donne du sourire à l'orphelinat SPES au Togo

La S.A.R.L.U GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION, distributeur exclusif de la liqueur chinoise de marque MOUTAI en Afrique de l'Ouest, notamment au Togo, a offert des vivres et non vivres aux enfants de l'orphelinat Soutien pour l'enfance en souffrance (SPES). Une cérémonie de remise de la donation s'est tenue mardi 31 mai 2022 dans les locaux de l'orphelinat à Lomé, en présence des responsables des structures susmentionnées et autorités togolaises.

La GRANDE MURAILLE DISTRIBUTION de China MOUTAI a offert au SPES, un don composé des ballots de pâtes alimentaires, des sacs de riz, des bidons d'huile, des sacs de détergents, au bonheur des enfants de cet orphelinat existant depuis 2001. « Le centre fonctionne à base des parrainages. Les enfants sont parrainés et les parrains paient 52 000 FCFA par mois. Ces parrainages étant majoritairement internationaux, nous souhaitons les nationaux également. Ce don en vivres de China MOUTAI est une sorte de parrainage car cela va servir à nourrir et entretenir les enfants du centre. Nos sincères remerciements. Nous espérons que cette démarche nous fera découvrir une autre façon



Aperçu des dons de MOUTAI

de voir les orphelinats », a déclaré la présidente du Conseil d'administration de l'orphelinat SPES au Togo. Pour le chef canton d'Agoè, Togbui Sedzro Kodzo IV, « Notre démarche a porté ses fruits. Je suis vraiment très content et je remercie la grande muraille pour cette donation à l'orphelinat ». D'après Bruce Ahli,

directeur de la société MOUTAI au Togo, « Nous organisons des soirées de dégustation de notre produit mais avec les mesures barrières de la Covid-19, nous avons décidé de nous tourner vers le social. Nous ne sommes pas à notre première action sociale. Pendant la pandémie de Covid-19, nous avons offert des kits à des orphelinats,

à des ministères. Pour avoir visité d'autres orphelinats, j'avoue que SPES a une bonne structure et nous félicitons les responsables. Nous espérons revenir pour d'autres actions. Maintenant qu'il y a l'allègement des mesures de la Covid-19, nous comptons reprendre nos dégustations », a-t-il expliqué.

« Pour moi, SPES est une maison car dans cette vie, personne n'a voulu être orphelin. Alors vous devez vous sentir dans la société comme des personnes à part entière car vous l'êtes. Merci vraiment au donateur MOUTAI et que cette collaboration soit fructueuse entre la maison et MOUTAI. Nous (la mairie, ndlr) rentrerons en discussion avec SPES pour voir dans quelles mesures on pourra apporter notre soutien », a fait comprendre le maire Agoè-Nyivé 1, Akoété

Adanbounou, présent à la cérémonie de remise. Le MOUTAI est issu d'un processus traditionnel complexe. Le mélange de sorgho et de blé subit de multiples cuissons et séchages, huit fermentations, et neuf distillations. Il est ensuite conservé pendant 5 ans dans des jarres en terre cuite enterrées avant d'être assemblé à des alcools plus anciens. C'est ce savoir-faire ancestral qui confère au MOUTAI une extrême longueur en bouche et une telle complexité de caractère de céréales, un arôme qui rappelle la prune, le chocolat, la coco, le caramel, la noisette grillée, également mentholé. Depuis, plus d'une dizaine de récompenses internationales lui seront décernées, dont la Médaille d'Or à la Spirits Selection du Concours mondial de Bruxelles en 2014.

Attipoe Edem Kodjo

HOTEL 2 FEVRIER

ELITE COWORKING par l'Hôtel 2 Février, le Co-working pensé autrement

Dans l'élan des changements et nouveautés proposés par son administration, le Coworking nouvelle tendance depuis la période de pandémie s'installe définitivement dans les locaux de l'Hôtel 2 Février. Des espaces lumineux, aménagés pour stimuler votre créativité et votre taux de productivité.

Le choix de votre lieu de travail impacte votre qualité de rendement. Si l'ère des bureaux blancs, gris et fermés deviennent de moins en moins appréciés, avec les espaces de travail nouvellement aménagés à l'Hôtel 2 Février, votre productivité n'a jamais été autant stimulé.

Ouvrez la porte d'un environnement agréable à vivre et contenant assez de boost pour vous activer les méninges. Situé au 3^{ème} et 28^{ème} étage de l'hôtel, ce sont des espaces collaboratifs inspirants, l'idéal pour les télétravailleurs, les travailleurs en freelance et pour toutes les personnes ayant le sens de la communauté de professionnels qui partagent les mêmes idées.

Stimulant dans les détails, ils l'ont pensé, ils l'ont réalisé. Une décoration aux couleurs qui vous donne un coup de pêche, des tableaux d'art qui inspirent votre capacité de réflexion et des bouts de la nature pour un rappel à la vie.

Collaboration, Communauté, Durabilité, Ouverture et Accessibilité. Partagez votre quotidien créatif et d'affaires avec des professionnels tout autant méticuleux, engagés que vous, Elite Coworking offre la garantie d'espaces de travail et services pensés dans le but de répondre à vos besoins professionnels les plus cruciaux avec le bonus de luxe qui l'accompagne :

- Praticabilité des espaces
- Ouvert 24h/24 et 7j/7 pour couvrir tous les fuseaux horaires et les échanges commerciaux internationaux
- Accès au meilleur Wi-Fi de la ville
- Idéalement situé au cœur du quartier administratif
- Assistance administrative d'une équipe expérimentée
- Accès aux outils de bureautique
- Accès aux services de l'hôtel directement via l'application mobile (room service, conciergerie...)



- Flexibilité des réservations : à l'heure, à la journée, à la semaine ou au mois pour les résidents
- Services de reprographie (scanner, imprimante, copieur...)
- Matériel de salle de réunion
- Une vue imprenable sur la ville

Vous avez le choix entre un espace de co-working à partager, des bureaux privatifs, un petit salon ou une salle de réunion.

Travaillez dans les meilleures conditions en partageant un espace avec des professionnels comme vous et en profitant de services adaptés à des coûts à la mesure de votre portefeuille.

Souscris à ton Forfait Net
et tente de gagner
1.000.000F
et plein d'autres cadeaux!



**NET
GAGNANT**

***909* 2#**

4G+

Souscris à un forfait net d'au moins 350F pour être éligible au tirage
Jeu valable jusqu'au 15 juillet 2022

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



Togocom

Financement des énergies

Que contient le rapport intitulé « Financer une transition juste en Afrique ? »

Plusieurs organisations de la société civile africaine (135 au total) réunies au sein de la Coalition Zéro émissions, ont récemment rédigé un rapport qu'elles ont soumis à la Banque africaine de développement (BAD). Le rapport a pour objectif d'inciter l'institution à continuer de refuser le financement de projets fossiles, jusqu'à son arrêt complet. Au Togo, le rapport a été officiellement remis à la représentation de la BAD par une délégation composée de membres de l'ONG Jeunes Verts et de l'association Afrique Eco 2100. Mais, que contient exactement le rapport ?



Ezzo Pedessi (à gauche) et Edem Dadzie

L'énoncé de position demande à la BAD d'axer sa politique de financement sur les trois domaines suivants : l'énergie ; l'agriculture-la foresterie-la terre-les écosystèmes ; et le financement du climat. En matière d'énergie, la société civile appelle la BAD à revoir ses ambitions à la hausse, conformément à la Feuille de route de l'Agence internationale de l'énergie pour le secteur mondial de l'énergie (Net-Zero by 2050). Cette feuille de route prévoit qu'aucun nouvel investissement dans les combustibles fossiles ne sera réalisé à partir de 2021.

Le New Deal pour l'énergie en Afrique nécessitera entre 60 et 90 milliards de dollars US par an. La BAD a promis d'investir 12 milliards de dollars US de ses propres ressources dans le secteur de l'énergie au cours des cinq prochaines années. La société civile félicite la Banque et l'exhorte à respecter ses engagements. Deux raisons importantes militent pour la concentration des financements en faveur des énergies renouvelables.

Premièrement, les énergies renouvelables ont un potentiel d'emploi plus élevé, créant des emplois plus sûrs et mieux rémunérés (par exemple pour les installateurs et les techniciens) que l'industrie

des combustibles fossiles, avec une plus grande diversité d'opportunités pour tous. Actuellement, les femmes représentent 32% des employés du secteur des énergies renouvelables, contre 22% dans l'ensemble du secteur de l'énergie.

En outre, le secteur des énergies renouvelables pourrait facilement absorber et requalifier la main-d'œuvre des

puits de carbone et, lorsqu'elles sont mises en œuvre correctement, elles nous procurent des avantages transversaux en matière d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques. Les OSC reconnaissent et applaudissent l'engagement de la Banque à soutenir l'adaptation afin de renforcer la résilience et la capacité d'adaptation de



Akinwumi Adesina, président de la BAD

combustibles fossiles. Deuxièmement, Le coût des technologies liées aux énergies renouvelables a continué à baisser de manière significative, les rendant moins chères que les technologies liées aux combustibles fossiles.

Dans le domaine de l'agriculture, la foresterie, les terres et les écosystèmes, les solutions fondées sur la nature offrent la possibilité aux pays africains de gérer durablement les

ses pays membres. Le projet de Cadre stratégique de la BAD sur le changement climatique et la croissance verte identifie et reconnaît que la perte de biodiversité, la dégradation des sols, la désertification et la diminution des puits de carbone en Afrique contribuent à sa vulnérabilité. Cependant, les politiques existantes de la Banque ne mentionnent que très peu les facteurs contribuant à la détérioration et

à la destruction des écosystèmes en Afrique. La société civile demande que le projet de Cadre stratégique et de politique de la BAD sur le changement climatique et la croissance verte mette en évidence ces facteurs et propose des solutions.

De plus, l'agriculture intelligente sur le plan climatique est mentionnée dans plusieurs politiques et stratégies de la Banque, mais celles-ci ne définissent généralement pas clairement ce qu'est l'agriculture intelligente sur le plan climatique. Le manque de clarté du terme et la façon dont il est souvent utilisé pour faire passer les pratiques des sociétés agroalimentaires pour de l'argent vert sont quelques-unes des raisons pour lesquelles le terme est considéré comme problématique par les OSC, tout comme l'implication limitée des voix et des connaissances des agriculteurs ainsi que des garanties sociales et environnementales. Pour être intelligente sur le plan climatique, l'agriculture doit recourir à l'agroécologie, à l'agriculture biologique et à des pratiques agricoles similaires qui contribuent à la résilience, à l'atténuation et à la productivité à long terme.

Enfin, s'agissant du financement climatique, il faut avouer que des financements sont nécessaires pour soutenir la transition vers une société à faible émission de carbone et inclusive, pour renforcer les efforts d'atténuation et pour développer les capacités d'adaptation et de résilience. Les pertes et les dommages causés par les impacts de la crise climatique nécessitent une compensation et un soutien aux moyens de subsistance des populations.

L'Accord de Paris définit le financement climatique comme « des flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de gaz à effet de serre et un développement résilient au climat ». « Actuellement, les nations développées investissent davantage dans les combustibles

fossiles que dans le financement du climat. Il faut donc un engagement et une responsabilité plus importants, la BAD devant tenir les pays membres non régionaux redevables, en particulier ceux qui canalisent des fonds vers les combustibles fossiles », précise le rapport. Les signataires du rapport saluent la contribution de la Banque au financement du climat par le biais de divers programmes d'investissement, notamment le programme Covid-19 pour une Afrique résiliente et au-delà. Ils souhaitent toutefois exhorter la Banque à augmenter ses investissements et à préserver les moyens de subsistance des millions d'Africains qui bénéficient d'un soutien en raison des impacts ou des chocs climatiques.

« La BAD doit veiller à ce que le financement de nouveaux projets et de nouveaux crédits soit dans des volumes raisonnables, concessionnels et équitables, afin de fournir aux pays l'espace fiscal et financier pour financer les dépenses liées au climat. Elle doit continuer à soutenir les plans de relance et de réponse des pays les plus vulnérables par le biais de subventions, plutôt que de prêts, afin d'éviter d'aggraver la crise de la dette », préconise le rapport.

« Ce document est très important pour nous. Il s'agit de la voix de la société civile africaine. Le financement des énergies fossiles doit véritablement prendre fin. La BAD fait des efforts et nous voulons l'encourager à continuer », a déclaré Ezzo Pedessi, directeur exécutif de l'ONG Jeunes Verts après la soumission du rapport. « L'Afrique peut parvenir à un développement durable et résilient en se focalisant sur les énergies propres. Il faut donc encourager les institutions financières dont la BAD à rejeter le financement des projets axés sur le développement des énergies fossiles », a relevé son collègue Edem Dadzie, directeur exécutif de l'association Afrique Eco 2100.

Musique togolaise

Coup d'essai, coup de maître de l'artiste KeyNock avec « Trust Me »

L'artiste togolais KeyNock réalise un véritable coup d'essai coup de maître avec son tout premier single "Trust Me" (Crois-moi en français), sorti officiellement le vendredi 27 mai 2022.

Une nouvelle étoile sort de l'ombre avec un chef-d'œuvre musical dont le style éblouit. Il s'agit du jeune artiste togolais, KeyNock, avec sa première sortie titrée "Trust Me". Si l'artiste a moulé son premier joyau dans du Soul RnB, son style et son flot anglophone et francophone à la fois, donnent une saveur très particulière et rare au Togo. Certains voient en lui les talents de l'artiste américain John Stephens alias John Legend. La

chanson est inspirée d'une triste et injuste séparation d'un homme pourtant fidèle. Manipulée par ses amies jalouses d'une merveilleuse histoire d'amour, la fiancée du jeune homme a pris de travers un câlin amical d'adieu entre son homme et une amie de longue date.

Crois-moi (Trust Me), explique l'homme à sa fiancée. D'où la belle mélodie signée KeyNock, un artiste chanteur, auteur-compositeur et interprète.



Le cover officiel du lancement de KeyNock

Le single est disponible sur le compte Youtube de l'artiste (KEYNOCK OFFICEL), pour le bonheur des férus de

la musique. De son vrai nom Amouzou Amouloulélou, KeyNock est né le 31 janvier 1989 à Kara, ville située

au Nord du Togo. Il a fait ses études primaires et secondaires à Kara puis a fait le lycée de Gbatopé. Il a effectué ses études supérieures à l'Université de Lomé où il est diplômé d'une licence en philosophie.

Sa passion, étant la musique, KeyNock a fait partie d'un orchestre appelé "Les frères Lumière" où il est chanteur depuis 2017. En 2021, il décide d'entrer en studio chez Patneil à Lomé et réalise son premier single titré Trust Me, ce mélodieux single chanté en anglais et en français.

Attipoe Edem Kodjo

Covid-19 / Etat d'urgence sanitaire

Le Conseil scientifique choisit la prudence et la patience

Alors que la variole du singe menace de gagner le monde entier, le coronavirus n'a pas encore dit son dernier mot. Le président du Conseil scientifique, le professeur Didier Ekouévi et ses collègues préfèrent rester prudents et patients, par rapport à un retour complet à la normale.

Depuis quelques semaines, on a assisté à la levée des restrictions les plus importantes. Au Togo, il y a eu la réouverture complète des lieux de culte. Les frontières terrestres ont été récemment rouvertes. Mais, comme cela a été fait à la réouverture des frontières aériennes, il faut montrer une preuve de vaccination avant de pouvoir traverser. Cela veut dire qu'il y a des possibilités que les contaminations repartent à la hausse. Récemment le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, mettait en garde les Etats contre cette éventualité. Et c'est ce que disait également le professeur Didier Ekouévi lundi dernier.

Le président du Conseil scientifique a même révélé qu'une étude menée sur des prélèvements auprès d'un échantillon représentatif de toutes les régions du pays, a montré que plus de 60% des Togolais avaient été contaminés. Conclusion : le virus a circulé. Et la tendance est semble-t-il la même dans les pays de la sous-région. La population africaine a sans doute résisté au virus et a certainement réussi à développer des anticorps. C'est d'ailleurs ces anticorps qui ont permis

aux chercheurs de conclure que le virus a circulé au sein de la population. Mais, cela ne doit pas amener les gens à se dire qu'ils sont entièrement immunisés contre le mal. Au contraire, il faut rester prudent. Selon le professeur Ekouévi, une telle situation peut aussi entraîner la naissance de variants plus dévastateurs et difficilement contrôlables. Il faut rappeler que le virus mute lorsqu'il rencontre de la résistance.

C'est pour cela que les scientifiques recommandent fortement la vaccination d'une écrasante majorité de la population, afin que le virus ne puisse plus trouver de réservoirs où s'abriter pour procéder à ses mutations. Beaucoup de pays parmi les plus touchés ont récemment aussi levé des restrictions comme le port obligatoire du masque dans les transports.

Malgré toutes les avancées encourageantes de ces dernières semaines, le professeur Didier Ekouévi n'est pas pressé pour la levée de l'Etat d'urgence sanitaire. « Nous devons suivre la situation épidémiologique plutôt que de faire une fixation sur la date. Laissons passer quelques mois pour faire un bilan en septembre », a-t-il déclaré.

Edem Dadzie

Economie maritime

3 grands rendez-vous dans l'agenda du ministère pour ce mois de juin 2022

Plusieurs journées internationales sont au programme de ce nouveau mois de juin pour le secteur maritime. Elles sont notamment consacrées à la lutte contre la pêche illícite, non déclarée et non réglementée (INN), à la protection des océans et à la valorisation des métiers de mer.



Un navire transportant des marchandises

Ces trois différentes journées seront commémorées par le Togo. Elles revêtent une importance capitale pour le ministère de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière.

Journée internationale de lutte contre la pêche INN

Au Togo, la pêche illícite, non déclarée et non réglementée entrave les efforts de promotion de la pêche artisanale entrepris par le gouvernement. Afin d'éradiquer ce fléau qui gangrène l'économie, le gouvernement togolais a entrepris diverses réformes institutionnelles et juridiques, et des initiatives sur le plan national et régional. En outre, des mesures ont été prises en vue de renforcer le contrôle des activités de pêche, de consolider la collaboration régionale et internationale du secteur et de poursuivre les

patrouilles conjointes avec les pays voisins. Cette journée est célébrée chaque 5 juin.

Journée mondiale des océans

Le Togo à l'instar des pays océaniques n'est pas épargné des problèmes de pollution. Le littoral togolais qui représente 11% du territoire national subit de plein fouet une pollution due aux rejets des eaux usées, des déchets miniers et plastiques. Face à cette situation l'Etat, à travers le ministère de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière (MEMPCC), a dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du Développement durable (2021-2030) engagé une série d'activités à l'échelle nationale, afin de revitaliser l'océan et le littoral togolais. Les femmes togolaises ne sont pas du reste dans la protection

des mers et océans. En effet, l'Association des femmes du Port autonome de Lomé (AFPL) et le Syndicat des femmes cadres d'administration du Port (SYFCAP) œuvrent pour une conservation et une exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines. La Journée mondiale des océans est célébrée chaque 8 juin.

Journée internationale des gens de mer

La célébration des gens de mer au Togo trouve son importance dans le Plan national de développement (PND) dont l'ambition est de faire du Togo un hub logistique de premier ordre. Cette journée appelle à la protection des gens de mer qui constituent le capital humain dont dispose le Togo pour promouvoir l'économie maritime. Cette journée est célébrée chaque 25 juin.

F.T.

TRADE*Express*

Virement instantané

Accélérez et facilitez
vos échanges
commerciaux avec
des virements
immédiats
(intra BOA UEMOA).



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP 

www.boatogo.com